MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 31 mars 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00016 M01** du 30 MARS 2026
Un permis de construire a été délivré à

	TOIT ET JOIE
Domicilié (e)	82 RUE BLOMET
	75015 PARIS
En vue de la réalisation :	Modification des aménagements du projet initial
Sur un terrain sis	1 A 17 RUE THIMONNIER
Cadastré	AC1

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 30 MARS 2026

Madame le Maire,
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00016 M01** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur. 30 MARS 2026
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,